

Déconstruire des bateaux

Une activité d'avenir

<http://www.arc-environnement.com>

<http://www.recyclermonbateau.fr>

<http://www.crittmatériaux.fr>

Rencontre avec l'entrepreneur local Mr Thomas, initiateur d'un pôle de déconstruction de bateaux.

Qui n'a jamais vu « pourrir » au fond d'un port, d'un hangar, d'un jardin, des « carcasses » de bateaux abandonnés ou trop vieux pour pouvoir correctement naviguer ? Ces bateaux en fin de vie délaissés au gré des intempéries représentent des **risques potentiels de pollution** de l'environnement en raison de la présence possible d'hydrocarbures, d'eaux grises et noires, de batteries, d'huiles, etc... Outre ce spectacle peu esthétique, à l'heure du tri sélectif et du recyclage, **comment faire disparaître utilement ces ruines ?** Des solutions existent mais encore faut-il les connaître.

C'est en partant de ce constat, et surtout de la demande et du besoin d'un plaisancier qui souhaitait détruire son vieux bateau en s'adressant à une déchetterie rhéaise, que Mr Jean-Marc Thomas a eu l'idée, avec Mr Samuel Chevalier, d'associer leurs compétences pour créer **une filière de déconstruction de bateau de plaisance hors d'usage (BPHU)**. Ainsi est né **Arc Environnement**, dont le siège social est situé au Bois Plage en Ré. Pour cela, la jeune société a travaillé en étroite collaboration avec d'autres partenaires en se rapprochant de la FIN et de l'APER (Association pour la plaisance éco-responsable). L'APER a réalisé une **sélection précise d'opérateurs déchets** (4 ou 5 actuellement) en mesure de déconstruire les BPHU. **Vingt-sept centres répartis sur l'ensemble du territoire**, remplissent les critères définis par le cahier des charges qu'elle a établi, garantissant le **respect de la législation environnementale** et une **totale traçabilité de la gestion des déchets**. Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie Matériaux Poitou-Charentes (CRITT MPC) est un laboratoire d'études, d'analyses, d'essais et d'expertises spécialisé dans les matériaux polymères, composites et métalliques. C'est également un partenaire primordial et indispensable pour ce nouveau métier de la filière nautique.

ARC Environnement exerce son activité sur des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE-rubrique 2712-2) et **certifiées par la norme de management environnemental ISO 14001**. Ses clients sont aussi bien les particuliers, encore rares, (bateau, planche à voile, surf, canoë, kayak, kite surf, paddle board), les chantiers (traitement des chutes de production, déconstruction des moules), les douanes (bateaux saisis), les assurances (bateaux gravement sinistrés). **100 à 130 bateaux sont traités annuellement**. Leur déconstruction **permet de trier : fibres de verre, contreplaqués, métaux ferreux et non ferreux, mousses...**

La spécialité d'Arc Environnement est de vendre aux industriels le broyat des déchets en fibre de verre, devenu ainsi une **matière première secondaire réutilisable**. Leur valorisation conduit à la fabrication de volets, de lames de terrasse, de bornes de géomètre, etc.

Certes, conscient que la déconstruction de son bateau n'est pas encore une démarche admise car coûteuse pour le plaisancier, Mr Thomas, directeur général d'Arc Environnement est néanmoins confiant pour l'avenir : la valorisation des déchets liée à la déconstruction devrait progresser et motiver l'industrie.

L'augmentation du volume traité entraînera à terme une diminution des coûts pour l'utilisateur.

Annick Danis
Ile de Ré

